

Institut Supérieur du Tertiaire

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

" Je possède le sens de l'organisation, je suis autonome et fais preuve de rigueur "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** le cadre d'un contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Être titulaire de préférence :

- d'un BAC général,
- d'un BAC technologique tertiaire.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

LIEU, DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Lieu : [World Trade Center](#) 5-7 Pl. Robert Schuman, 38000 Grenoble

Durée : 1350 heures sur 2 ans.

Alternance : 2 jours en centre de formation par semaine plus un mercredi sur 2 semaines en centre.

Classe de 20 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

NATURE DU DIPLOME

Diplôme de l'Éducation nationale de niveau 5, en fin de 2e année RNCP 39159.

Nom du certificateur : le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche
Date de début certification : 01-09-2024

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

- Contrôler et effectuer le traitement comptable des opérations commerciales

- Contrôler et produire de l'information financière

- Gérer des obligations fiscales

- Gérer des relations sociales

Fiabilisation de l'information et du système d'Information comptable (SIC)

- Rechercher des informations

- Gérer des informations de l'organisation

- Contribuer à la qualité du système d'information

Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière

- Analyser et prévoir l'activité

- Analyser la situation financière

Caractériser et analyser les choix organisationnels en matière de système d'information comptable et de gestion

- Conduire une veille comptable, fiscale et sociale

- Contribuer à la performance d'un processus et à la sécurisation des opérations

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- domaine comptable, fiscal et social : P1 à P4

- domaine gestion et finance : P5 et P6

- domaine informatique et systèmes d'information : P7

- ateliers professionnels

Enseignements transversaux en ateliers professionnels :

- parcours de professionnalisation : E6

- situation de gestion et analyse financière : E5

- pratiques comptables, fiscales et sociales : E42

Enseignement général :

- culture générale et expression

- anglais

- mathématiques appliquées

- Culture économique, juridique et managériale

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Le ou la titulaire du brevet de technicien supérieur est amené à exercer ces types d'emplois :

- assistant comptable

- comptable unique

- collaborateur comptable

- gestionnaire comptable

- comptable fournisseurs ou clients

- gestionnaire de paie

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.ist-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

Un espace de restauration est à disposition des alternants.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur le site du Campus de l'Alternance- Rubrique Taux et Ratios.



Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC) d'Auvergne Rhône Alpes et l'Institut Supérieur du Tertiaire ont convenu d'un partenariat en vue de valoriser et promouvoir les formations comptables auprès des élèves de la région.